

FORUM : Organisation mondiale de la santé



QUESTION : L'I.A., un outil pour améliorer les systèmes de santé ?

SOU MIS PAR : l'Éthiopie

L'organisation mondiale de la santé, guidés par les objectifs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies,

Rappelant les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social concernant l'intelligence artificielle,

Réaffirmant l'obligation de respecter et de promouvoir le droit international à l'accès universel à des soins de santé de qualité, sans discrimination et en toutes circonstances,

Reconnaissant le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle dans le développement des systèmes de santé nationaux,

Affirment que l'intelligence artificielle constitue un levier majeur pour améliorer l'efficacité des systèmes de santé à l'échelle mondiale, en permettant une meilleure gestion des ressources, une prise de décision plus rapide et des diagnostics plus précis.

Soulignent que l'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes de santé permettrait de surmonter des obstacles importants, tels que la pénurie de professionnels de santé qualifiés, l'accès inégal aux soins, et les coûts élevés des traitements médicaux.

Reconnaissent que l'intelligence artificielle pourrait offrir des solutions novatrices pour garantir un accès équitable aux soins, en particulier pour les populations vulnérables et les régions isolées ou sous-desservies, tout en renforçant la capacité des systèmes de santé à anticiper et à répondre aux crises sanitaires mondiales, telles que les pandémies.

Affirment que les pays en développement, en particulier, bénéficieraient grandement de l'adoption de ces technologies, qui pourraient permettre une transformation rapide et durable de leurs systèmes de santé, tout en assurant la protection de la confidentialité et de l'éthique dans l'utilisation des données médicales.

Appellent à une coopération internationale renforcée pour promouvoir l'usage responsable et éthique de l'intelligence artificielle en santé, et pour garantir que ces technologies soient accessibles à tous, sans laisser personne de côté.

Clause 1 : Les représentants de l'Éthiopie, guidés par les objectifs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, réaffirment leur engagement à promouvoir l'accès universel à des soins de santé de qualité, sans discrimination et en toutes circonstances.

Clause 2 : Rappelant les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social concernant l'intelligence artificielle, les représentants de l'Éthiopie soulignent l'importance de l'intégration des technologies innovantes dans le secteur de la santé pour améliorer les systèmes de soins à l'échelle mondiale.

Clause 3 : Reconnaissant le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle dans le développement des systèmes de santé nationaux, les représentants de l'Éthiopie affirment que l'utilisation de l'intelligence artificielle pourrait offrir des solutions innovantes pour garantir un accès équitable aux soins de santé, en particulier pour les populations vulnérables et les régions à ressources limitées, tout en compensant les pénuries de personnel qualifié.

Clause 4 : Rappelant les principes de la Charte des Nations Unies en matière de coopération internationale et de promotion du bien-être des peuples, les représentants de l'Éthiopie insistent sur l'importance de renforcer les partenariats internationaux dans le domaine des technologies de santé.

Clause 5 : Reconnaissant les défis considérables auxquels font face les systèmes de santé, notamment le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les hôpitaux, les représentants de l'Éthiopie affirment que l'innovation technologique, et plus particulièrement l'intelligence

artificielle, constitue une réponse essentielle pour soutenir les services de santé.

Clause 6 : Soulignant l'importance de l'intelligence artificielle dans l'optimisation des processus de soins, les représentants de l'Éthiopie affirment que l'intégration de cette technologie dans les hôpitaux éthiopiens pourrait jouer un rôle déterminant dans le soutien aux professionnels de santé, en particulier dans les zones rurales et reculées, en améliorant l'efficacité des soins et en facilitant l'accès aux services médicaux.